

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. VAUDREUIL-SOULANGES  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

Séance ordinaire du 12 septembre 2016

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe tenue le 12 septembre 2016, à 19 h 30, à la salle communautaire du Centre sportif Soulanges, 2<sup>e</sup> étage, située au 100, rue des Loisirs à Saint-Polycarpe.

Sont présents à cette séance les membres du conseil William Martinez, Gaëtan Prud'homme, Guylaine Myre, Jean Legault et Virginie Damien formant quorum sous la présidence du maire Jean-Yves Poirier.

Est également présent Éric Lachapelle, directeur général et secrétaire-trésorier.

2016-09-274

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le maire Jean-Yves Poirier, procède à la lecture de l'ordre du jour préparé pour la séance ordinaire du 12 septembre 2016, tel que modifié.

Il est proposé par la conseillère Guylaine Myre, appuyée par le conseiller Gaëtan Prud'homme  
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe adopte l'ordre du jour de la séance ordinaire du 12 septembre 2016, tel que modifié :

#### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

#### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

#### **3. LÉGISLATIF**

- 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 août 2016
- 3.2 Autorisation à présenter une offre d'achat pour l'acquisition des lots 3 765 098 et 3 766 309

Point 3.2, reporté à une séance ultérieure
--

#### **4. RESSOURCES HUMAINES**

- 4.1 Ratification du mouvement de personnel pour le mois d'août 2016
- 4.2 Ratification d'embauche d'un préposé glace
- 4.3 Ratification d'embauche d'une préposée restaurant

#### **5. FINANCES**

- 5.1 Approbation de la liste de déboursés et transferts budgétaires numéro 2016-09
- 5.2 Approbation du compte de dépenses du directeur général et secrétaire-trésorier pour le mois d'août 2016 et autorisation de paiement
- 5.3 Autorisation des dépenses des congressistes

#### **COMITÉS DE GESTION**

#### **6. SÉCURITÉ INCENDIE – SÉCURITÉ CIVILE**

- 6.1

## **7. VOIRIE ET DÉNEIGEMENT**

- 7.1 Approbation du bon de commande numéro DEN-2016-012 – Robitaille équipement inc., autorisation de paiement et utilisation des ressources du fonds de roulement à des fins d'immobilisation
- 7.2 Option de renouvellement – contrat pour la collecte, le transport et la disposition des résidus domestiques
- 7.3 Changement de signalisation – chemin de l'Église
- 7.4 Ouverture de soumissions sur invitation et octroi d'un contrat – fourniture d'abrasif
- 7.5 Ouverture de soumissions sur invitation et octroi d'un contrat – fourniture de sel de route
- 7.6 Ouverture de soumissions sur invitation et octroi d'un contrat – déneigement de propriétés municipales

## **8. EAU POTABLE ET RÉSEAU D'AQUEDUC**

- 8.1 Approbation des ordres de changement numéros 4 et 5 d'Amec Foster Wheeler et autorisation du signataire
- 8.2 Approbation du bon de commande numéro AQU-2016-031 – Environor et autorisation de paiement
- 8.3 Approbation du bon de commande numéro AQU-2016-034 – Dassylol et autorisation de paiement
- 8.4 Approbation du décompte progressif numéro 1 de l'entreprise Québéco inc., autorisation de paiement et autorisation du signataire – pompe de surpression

## **9. ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES ET RÉSEAU D'ÉGOUT**

- 9.1

## **10. LOGEMENTS SOCIAUX**

- 10.1

## **11. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

- 11.1 Cession de terrain entre 9248-0367 Québec inc. et la Municipalité de Saint-Polycarpe et autorisation des signataires
- 11.2 Mandat à un architecte-paysagiste pour le projet d'aménagement du sentier piétonnier et du Parc de la Nouvelle-Longueuil Phase II
- 11.3. Approbation de l'ordre de changement numéro 1 de Les entreprises MSAP et autorisation du signataire

## **12. SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**

- 12.1 Approbation du bon de commande numéro CSS-2016-108 – Robert Boileau inc., autorisation de paiement et utilisation des ressources du fonds de roulement à des fins d'immobilisation
- 12.2 Ouverture de soumissions publiques et octroi d'un contrat – fourniture de propane

Point 12.2, reporté à une séance ultérieure

- 12.3 Demande d'aide financière – Association de tir de tracteur antique Pont-Château
- 12.4 Demande d'aide financière – Fondation du foyer de Rigaud
- 12.5 Demande d'aide financière – Fondation CEGEP Gérald-Godin
- 12.6 Demande d'aide financière – Centre communautaire des aînés de Soulanges
- 12.7 Demande d'aide financière – Corps de cadet no 3
- 12.8 Éclairage terrain de soccer – école secondaire Soulanges

### **13. RÈGLEMENTS**

- 13.1 Adoption du Règlement sur le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux
- 13.2 Adoption du Règlement sur le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux
- 13.3 Adoption du Règlement d'emprunt numéro 147-2016 pour l'acquisition des lots 3 765 787, 3 765 098 et 3 766 309 à des fins de redéveloppement urbain
- 13.4 Adoption du Règlement numéro 10-90-01 modifiant le règlement numéro 10-90 concernant les chiens gardés ou errants

### **14. AFFAIRES DIVERSES**

- 14.1 Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés (programme MADA)

### **15. RÉSUMÉ DU MAIRE**

### **16. PÉRIODE DE QUESTIONS**

### **17. DIVERS**

- 17.1
- 17.2

### **18. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2016-09-275**

#### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 AOÛT 2016**

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 août 2016 est déposé devant ce conseil.

Il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,  
appuyé par le conseiller William Martinez  
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 août 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

#### **AUTORISATION À PRÉSENTER UNE OFFRE D'ACHAT POUR L'ACQUISITION DES LOTS NUMÉROS 3 765 098 ET 3 766 309**

Le point 3.2 à l'ordre du jour, intitulé Autorisation à présenter une offre d'achat pour l'acquisition des lots numéros 3 765 098 et 3 766 309 est reporté à une séance ultérieure.

**2016-09-276**

#### **RATIFICATION DE MOUVEMENT DE PERSONNEL POUR LE MOIS D'AOÛT 2016**

Il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,  
appuyée par la conseillère Virginie Damien  
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe ratifie le mouvement de personnel énuméré dans le rapport du mois d'août 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2016-09-277**

**RATIFICATION D'EMBAUCHE D'UN PRÉPOSÉ GLACE**

Il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,  
appuyé par le conseiller William Martinez  
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe ratifie l'embauche de Nicolas Scotto à titre de préposé glace occasionnel à la classe 3, échelon 1, de la convention collective des employés municipaux. La date d'entrée en fonction est le 8 août 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2016-09-278**

**RATIFICATION D'EMBAUCHE D'UNE PRÉPOSÉE RESTAURANT**

Il est proposé par le conseiller Jean Legault,  
appuyé par la conseillère Virginie Damien  
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe ratifie l'embauche de Linda Chartrand à titre de préposée restaurant occasionnel à la classe 2, échelon 2, de la convention collective des employés municipaux. La date d'entrée en fonction est le 28 août 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2016-09-279**

**APPROBATION DE LA LISTE DE DÉBOURSÉS ET DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES 2016-09**

Il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,  
appuyé par le conseiller William Martinez  
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe approuve les déboursés et transferts budgétaires inscrits à la liste numéro 2016-09 au montant de 312 445,91 \$;

QUE le conseil municipal autorise le paiement des comptes inscrits à la liste numéro 2016-09.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2016-09-280**

**APPROBATION DU COMPTE DE DÉPENSES DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER POUR LE MOIS D'AOÛT 2016 ET AUTORISATION DE PAIEMENT**

Le compte de dépenses d'Éric Lachapelle, directeur général et secrétaire-trésorier, totalisant 130,41 \$ pour le mois d'août 2016, est déposé devant ce conseil.

Il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,  
appuyée par la conseillère Virginie Damien  
ET RÉSOLU

D'APPROUVER le compte de dépenses du mois d'août 2016 d'Éric Lachapelle, directeur général et secrétaire-trésorier;

QUE le conseil municipal autorise le remboursement du compte de dépenses du mois d'août 2016 au montant de 130,41 \$ à Éric Lachapelle, directeur général et secrétaire-trésorier.

D'AUTORISER cette dépense et le paiement par le directeur général et secrétaire-trésorier à même le poste budgétaire numéro 02-130-00310.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-09-281

**AUTORISATION DES DÉPENSES DES CONGRESSISTES**

ATTENDU QUE la Fédération québécoise des municipalités tiendra ses assises annuelles les 29, 30 septembre et 1er octobre 2016;

ATTENDU QUE le Conseil est d'opinion qu'il est opportun que la Municipalité délègue deux participants à ce congrès;

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par la conseillère Virginie Damien,  
appuyée par le conseiller Gaëtan Prud'homme  
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le maire Jean-Yves Poirier et le conseiller William Martinez à participer au congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités qui se tiendra à Québec;

D'ACQUITTER tous les frais inhérents à la participation de ses congressistes ainsi qu'à la formation sur présentation des pièces justificatives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-09-282

**APPROBATION DU BON DE COMMANDE DEN-2016-012, AUTORISATION DE PAIEMENT ET UTILISATION DES RESSOURCES DU FONDS DE ROULEMENT À DES FINS D'IMMOBILISATION**

Le bon de commande numéro DEN-2016-012 relatif à Robitaille Équipement inc., datée du 16 août 2016 au montant de 11 095,09 \$, incluant les taxes applicables est déposé devant ce conseil.

Il est proposé par le conseiller William Martinez,  
appuyé par le conseiller Gaëtan Prud'homme  
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal approuve le bon de commande numéro DEN-2016-012 relatif à Robitaille équipement inc. au montant de 11 095,09 \$ représentant l'achat d'un « one way de 12 pieds (sens unique) et d'un système Nordik (ensemble de couteaux);

D'AUTORISER la dépense et le paiement jusqu'à concurrence de 11 095,09 \$, incluant les taxes applicables, à Robitaille équipement inc. par le directeur général et secrétaire-trésorier;

D'AUTORISER l'utilisation des ressources du fonds de roulement à des fins d'immobilisations pour l'acquisition d'un « one way de 12 pieds (sens unique) et d'un système Nordik (ensemble de couteaux) d'un montant n'excédant pas 10 132 \$, remboursable sur cinq ans jusqu'à paiement complet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-09-283

**OPTION DE RENOUELEMENT – CONTRAT POUR LA COLLECTE, LE TRANSPORT ET LA DISPOSITION DES RÉSIDUS DOMESTIQUES**

CONSIDÉRANT le contrat pour la collecte, le transport et la disposition des résidus domestiques intervenu entre la Municipalité de Saint-Polycarpe et l'entreprise Robert Daoust et Fils inc. pour les années 2014, 2015 et 2016;

CONSIDÉRANT l'article 6 « Option de renouvellement » qui permet l'option de renouvellement du contrat pour un terme de deux ans;

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par la conseillère Virginie Damien,  
appuyée par le conseiller William Martinez  
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe renouvelle, pour un terme de deux ans, le contrat pour la collecte, le transport et la disposition des résidus domestiques avec l'entreprise Robert Daoust et Fils inc.;

D'ÉTABLIR le prix de l'année 4 (1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2017) en additionnant les douze (12) dernières factures. Ce montant est alors indexé en fonction du coût de la vie selon l'indice fourni par Statistique Canada pour la région de Montréal pour le mois de septembre 2016. Pour le prix de l'année 5 (1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018), c'est le montant établi pour l'année 4 alors indexé en fonction de l'augmentation du coût de la vie selon l'indice fourni par Statistique Canada pour la région de Montréal pour le mois de septembre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-09-284

### CHANGEMENT DE SIGNALISATION – CHEMIN DE L'ÉGLISE

Il est proposé par la conseillère Virginie Damien,  
appuyée par le conseiller Gaëtan Prud'homme  
ET RÉSOLU

DE MODIFIER la signalisation sur le chemin de l'Église comme suit :

#### En direction de Les Côteaux

- Ajouter un panneau avancé de 70/km juste après le 311, chemin de l'Église.
- Changer le panneau avancé de 50/km pour un panneau de 70km en face du 240, chemin de l'Église.

Après discussion, le vote est demandé :

**Ont voté pour :**  
la conseillère Virginie Damien  
le conseiller Gaëtan Prud'homme  
la conseillère Guylaine Myre

**Ont voté contre :**  
le conseiller William Martinez  
le conseiller Jean Legault

ADOPTÉE SUR DIVISION.

2016-09-285

### OUVERTURE DE SOUMISSIONS SUR INVITATION ET OCTROI D'UN CONTRAT – FOURNITURE D'ABRASIF

SUITE à une demande de soumission sur invitation pour la fourniture d'environ 650 tonnes métriques d'abrasif pour la saison 2016-2017, l'ouverture des soumissions s'est tenue le mardi 6 septembre à 15 h 01.

Le budget estimé a été établi au montant de 19,04 \$ la tonne métrique, incluant les taxes applicables.

Trois entreprises ont été invitées et deux entreprises ont déposé les soumissions suivantes :

<b>Entreprises</b>	<b>Montant incluant les taxes</b>
Transport Daniel Bourgon inc.	18,46\$/tonne métrique
Pavages Vaudreuil Ltée	19,04\$/tonne métrique
Sablière Chevrier & Fils inc.	non déposée

APRÈS analyse de conformité par le directeur général et secrétaire-trésorier, Éric Lachapelle,

il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,  
appuyé par le conseiller William Martinez  
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe mandate l'entreprise Transport Daniel Bourgon inc. plus bas soumissionnaire, pour la fourniture d'abrasif au montant de 18,46 \$ la tonne métrique, incluant les taxes applicables, selon les termes et conditions énoncés dans sa soumission.

D'autoriser une dépense maximale de 13 000 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 02-330-00622.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2016-09-286**

**OUVERTURE DE SOUMISSIONS SUR INVITATION ET OCTROI D'UN CONTRAT – FOURNITURE DE SEL DE ROUTE**

SUITE à une demande de soumission sur invitation pour la fourniture d'environ 500 tonnes métriques de sel de route pour la saison 2016-2017, l'ouverture des soumissions s'est tenue le mardi 6 septembre à 14 h 01.

Le budget estimé a été établi au montant de 100,61 \$ la tonne métrique, incluant les taxes applicables.

Trois entreprises ont été invitées et les trois entreprises ont déposé les soumissions suivantes :

<b>Entreprises</b>	<b>Montant incluant les taxes</b>
Technologies de dégivrage Cargill	93,79\$/tonne métrique
Sel Windsor (Mines Seleine)	93,87\$/tonne métrique
Compass mineral Canada corp. (Sifto)	98,83\$/tonne métrique

APRÈS analyse de conformité par le directeur général et secrétaire-trésorier, Éric Lachapelle,

il est proposé par la conseillère Virginie Damien,  
appuyée par le conseiller Jean Legault  
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe mandate l'entreprise Technologies de dégivrage Cargill plus bas soumissionnaire, pour la fourniture de sel de route au montant de 93,79\$ la tonne métrique, incluant les taxes applicables, selon les termes et conditions énoncés dans sa soumission.

D'autoriser une dépense maximale de 46 895 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 02-330-00622.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2016-09-287**

**OUVERTURE DE SOUMISSIONS SUR INVITATION ET OCTROI D'UN CONTRAT – DÉNEIGEMENT DE PROPRIÉTÉS MUNICIPALES**

SUITE à une demande de soumission sur invitation pour le déneigement des propriétés municipales pour les saisons 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019, l'ouverture des soumissions s'est tenue le vendredi 9 septembre à 10 h 01.

Le budget estimé a été établi au montant de 61 000 \$, incluant les taxes applicables.

Quatre entreprises ont été invitées et une entreprise a déposé la soumission suivante :

<b>Entreprises</b>	<b>Montant incluant les taxes</b>
Transport Daniel Bourgon inc.	52 428,60 \$
Lavigne excavation inc.	non déposée
9293-7507 Québec inc. (Simon Besner)	non déposée
Julien Bourbonnais	non déposée

il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,  
appuyée par le conseiller Jean Legault  
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe mandate l'entreprise Transport Daniel Bourgon inc., le plus bas soumissionnaire, pour procéder au déneigement des propriétés municipales au montant de 52 428 60 \$, incluant les taxes applicables, selon les termes et conditions énoncés dans sa soumission.

D'autoriser cette dépense à même le poste budgétaire numéro 02-330-00443

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2016-09-288**

**APPROBATION DES ORDRES DE CHANGEMENT NUMÉROS 4 ET 5 D'AMEC FOSTER WHEELER ET AUTORISATION DU SIGNATAIRE**

Il est proposé par la conseillère Virginie Damien,  
appuyée par la conseillère Guylaine Myre  
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal approuve les ordres de changement numéros 4 et 5 d'AMEC FOSTER WHEELER, dans le cadre de l'opération des installations de traitement de l'eau potable et des eaux usées pour un montant total de 666,87 \$, incluant les taxes applicables. Ces ordres de changement numéros 4 et 5 correspondent à des alarmes de perte de niveau, alarmes multiples, supervision de génératrice et suivi aux alarmes de la station d'eau potable à Sainte-Justine-de-Newton;

QUE le conseil municipal autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, Éric Lachapelle à signer les ordres de changement numéro 4 et 5.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2016-09-289**

**APPROBATION DU BON DE COMMANDE AQU-2016-031 ET AUTORISATION DE PAIEMENT**

Le bon de commande numéro AQU-2016-031 relatif à Environor Canada inc., datée du 25 août 2016 au montant de 10 331,75 \$, incluant les taxes applicables est déposé devant ce conseil.

Il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,  
appuyée par le conseiller Gaëtan Prud'homme  
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal approuve le bon de commande numéro AQU-2016-031 relatif à Environor Canada inc. au montant de 10 331,75 \$ représentant l'achat de 4 barils de séquestrant Pyro 50.

D'AUTORISER la dépense et le paiement jusqu'à concurrence de 10 331,75 \$, incluant les taxes applicables, à Environor Canada inc. par le



directeur général et secrétaire-trésorier à même le poste budgétaire numéro 02-412-00635.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2016-09-290**

**APPROBATION DU BON DE COMMANDE AQU-2016-034 ET AUTORISATION DE PAIEMENT**

Le bon de commande numéro AQU-2016-034 relatif à Dassyloi, datée du 1<sup>er</sup> septembre 2016 au montant de 11 267,55 \$, incluant les taxes applicables est déposé devant ce conseil.

Il est proposé par la conseillère Virginie Damien, appuyée par la conseillère Guylaine Myre  
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal approuve le bon de commande numéro AQU-2016-034 relatif à Dassyloi au montant de 11 267.55 \$ représentant le nettoyage de la tour d'eau, parois et plancher.

D'AUTORISER la dépense et le paiement jusqu'à concurrence de 11 267,55 \$, incluant les taxes applicables, à Dassyloi par le directeur général et secrétaire-trésorier à même le poste budgétaire numéro 02-41300-521.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2016-09-291**

**APPROBATION DU DÉCOMPTÉ PROGRESSIF NUMÉRO 1 DE L'ENTREPRISE GROUPE QUÉBECO INC., AUTORISATION DE PAIEMENT ET AUTORISATION DU SIGNATAIRE – POMPE DE SURPRESSION**

CONSIDÉRANT la résolution 2016-02-046 octroyant le contrat pour le remplacement de la pompe de surpression à Le Groupe Québéco;

CONSIDÉRANT les travaux effectués par Le groupe Québéco inc. dans le cadre des travaux d'installation d'une pompe de surpression,

Il est proposé par la conseillère Virginie Damien, appuyée par la conseillère Guylaine Myre  
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal approuve le décompte progressif numéro 1 des travaux de Le groupe Québéco inc., pour les travaux d'installation d'une pompe de surpression au montant de 43 891,02 \$, incluant les taxes applicables;

QUE le conseil municipal autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à effectuer le paiement au montant de 43 891,02 \$, incluant les taxes applicables, à Le groupe Québéco inc. à même le poste d'immobilisation numéro 23-05100-725. Les ressources du fonds de roulement seront utilisées pour un montant de 40 079 \$, remboursable sur cinq ans jusqu'à paiement complet.

QUE le conseil municipal autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à signer le décompte progressif numéro 1.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-09-292

**CESSION DE TERRAIN ENTRE 9248-0367 QUÉBEC INC. ET LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE ET AUTORISATION DES SIGNATAIRES**

ATTENDU QUE la convention de construction intervenue le 28 novembre 2012 entre 9248-0367 Québec inc. et la Municipalité de Saint-Polycarpe relativement au développement résidentiel Des Prés et la réalisation de travaux d'infrastructures pour les services municipaux d'utilités publiques;

ATTENDU QUE 9248-0367 Québec inc. s'est engagé à céder gratuitement à la Municipalité de Saint-Polycarpe, à des fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs et de terrains de jeux ainsi qu'à la préservation d'espaces naturels, une partie du lot 5 114 552 d'une superficie de 2737,45 m.c. et d'une partie du lot 5 114 642 constituant un passage de 4 mètres de large et d'une superficie de 170,7 m.c., l'ensemble de superficie total égale à 2908,15 m.c. équivalent à 9,86 % de la superficie totale du projet;

ATTENDU QUE le terrain pour fins de parc est maintenant connu comme étant le lot 5 236 342 et celui pour le passage piétonnier comme étant le lot 5 236 329;

ATTENDU QU'aux termes de ladite convention, 9248-0367 Québec inc. s'est également engagé à céder gratuitement à la Municipalité de Saint-Polycarpe, aux mêmes fins, le lot 3 974 272, étant une bande de terrain contenant la branche 8 du cours d'eau Pont-Pigeon et ses rives;

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par conseillère Virginie Damien,  
appuyée par le conseiller William Martinez  
ET RÉSOLU

D'ACCEPTER à des fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs et de terrains de jeux ainsi qu'à la préservation d'espaces naturels, la cession d'une partie du lot 5 114 552 d'une superficie de 2737,45 m.c. et d'une partie du lot 5 114 642 constituant un passage de 4 mètres de large et d'une superficie de 170,7 m.c., l'ensemble de superficie total égale à 2908,15 m.c. équivalent à 9,86 % de la superficie totale du projet; le terrain pour fins de parc est maintenant connu comme étant le lot 5 236 342 et celui pour le passage piétonnier comme étant le lot 5 236 329;

D'ACCEPTER, aux mêmes fins, le lot 3 974 272, étant une bande de terrain contenant la branche 8 du cours d'eau Pont-Pigeon et ses rives;

D'AUTORISER le maire, Jean-Yves Poirier et le directeur général et secrétaire-trésorier, Éric Lachapelle, à signer la Cession de terrain entre 9248-0367 Québec inc. et la Municipalité de Saint-Polycarpe ainsi que tout document donnant plein effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-09-293

**MANDAT À UN ARCHITECTE-PAYSAGISTE POUR LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DU SENTIER PIÉTONNIER ET DU PARC DE LA NOUVELLE-LONGUEUIL PHASE II**

Il est proposé par le conseiller William Martinez,  
appuyé par le conseiller Gaëtan Prud'homme  
ET RÉSOLU

DE MANDATER Chantal Tremblay, architecte-paysager de la firme Ici et là Coop d'aménagement pour la planification de l'aménagement du sentier piétonnier et du parc de la Nouvelle-Longueuil Phase II, le tout tel que décrit à l'offre de services du 9 août 2016.

D'AUTORISER la dépense et le paiement jusqu'à concurrence de 2 701,92 \$, incluant les taxes applicables, à Chantal Tremblay de la firme Ici & Là Coop d'aménagement par le directeur général et secrétaire-trésorier à même le poste budgétaire numéro 23 072 00721.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2016-09-294**

**APPROBATION DE L'ORDRE DE CHANGEMENT NUMÉRO 1 DE LES ENTREPRISES MSAP ET AUTORISATION DU SIGNATAIRE**

Il est proposé par le conseiller William Martinez, appuyé par le conseiller Jean Legault  
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal approuve l'ordre de changement numéro 1 de Les entreprises MSAP inc. dans le cadre du projet d'aménagement du sentier piétonnier et du Parc de la Nouvelle-Longueuil, Phase I pour un montant total de 2 012,07 \$, incluant les taxes applicables. Cet ordre de changement numéro 1 correspond à l'installation d'un portail en bois traité;

QUE le conseil municipal autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, Éric Lachapelle à signer l'ordre de changement numéro 1.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2016-09-295**

**APPROBATION DU BON DE COMMANDE CSS-2016-108, AUTORISATION DE PAIEMENT ET UTILISATION DES RESSOURCES DU FONDS DE ROULEMENT À DES FINS D'IMMOBILISATION**

Le bon de commande numéro CSS-2016-108 relatif à Robert Boileau inc., datée du 22 août 2016 au montant de 6 984,73 \$, incluant les taxes applicables est déposé devant ce conseil.

Il est proposé par la conseillère Guylaine Myre, appuyée par la conseillère Virginie Damien  
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal approuve le bon de commande numéro CSS-2016-108 relatif à Robert Boileau inc. au montant de 6 984,73 \$ représentant l'achat d'un coupe bordure électrique EZ-III.

D'AUTORISER la dépense et le paiement jusqu'à concurrence de 6 984,73 \$, incluant les taxes applicables, à Robert Boileau inc. par le directeur général et secrétaire-trésorier à même le poste d'immobilisation numéro 23-05100-725.;

D'AUTORISER l'utilisation des ressources du fonds de roulement à des fins d'immobilisations pour l'acquisition d'un coupe-bordure d'un montant n'excédant pas 6 075,00 \$, remboursable sur cinq ans jusqu'à paiement complet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**OUVERTURE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES ET OCTROI D'UN CONTRAT – FOURNITURE DE PROPANE**

Le point 12.2 à l'ordre jour, intitulé « Ouverture de soumissions publiques et octroi d'un contrat – fourniture de propane est reporté à une date ultérieure.

2016-09-296

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – ASSOCIATION DE TIR DE TRACTEUR ANTIQUE PONT-CHÂTEAU**

ATTENDU qu'une demande d'aide financière de l'Association de tir de tracteur antique Pont-Château a été déposée à la Municipalité de Saint-Polycarpe,

il est proposé par le conseiller William Martinez,  
appuyé par la conseillère Virginie Damien  
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe octroie une aide financière à l'Association de tir de tracteur antique de Pont-Château au montant de 100 \$ pour la tenue de leur événement annuel .

D'AUTORISER la dépense de cette aide financière à même le poste budgétaire numéro 02-701-20970.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-09-297

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - FONDATION DU FOYER DE RIGAUD**

ATTENDU qu'une demande d'aide financière de la Fondation du foyer de Rigaud a été déposée à la Municipalité de Saint-Polycarpe,

il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,  
appuyé par le conseiller Jean Legault  
ET RÉSOLU

DE NE PAS DONNER suite à la demande d'aide financière de la Fondation du foyer de Rigaud.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-09-298

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - FONDATION CEGEP GÉRALD GODIN**

ATTENDU qu'une demande d'aide financière de la Fondation CEGEP Gérald Godin a été déposée à la Municipalité de Saint-Polycarpe,

il est proposé par le conseiller Jean Legault,  
appuyé par le conseiller Gaëtan Prud'homme  
ET RÉSOLU

DE NE PAS DONNER suite à la demande d'aide financière de la Fondation du CEGEP Gérald Godin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-09-299

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - CENTRE COMMUNAUTAIRE DES AÎNÉS DE SOULANGES**

ATTENDU qu'une demande d'aide financière du Centre communautaire des aînés de Soulanges a été déposée à la Municipalité de Saint-Polycarpe,

il est proposé par le conseiller William Martinez,  
appuyé par la conseillère Virginie Damien  
ET RÉSOLU

DE NE PAS DONNER suite à la demande d'un don par le Centre communautaire des aînés de Soulanges pour l'encan silencieux qui aura lieu lors de l'événement Souper spaghetti 2016. La Municipalité de Saint-Polycarpe offre déjà la location de la salle communautaire pour cet événement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-09-300

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - CORPS DE CADET NO 3 COLLÈGE BOURGET**

ATTENDU qu'une demande d'aide financière du Corps de cadet no 3 Collège Bourget a été déposée à la Municipalité de Saint-Polycarpe,

il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,  
appuyée par le conseiller Jean Legault  
ET RÉSOLU

DE NE PAS DONNER suite à la demande d'aide financière Corps de cadet no 3 Collège Bourget.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-09-301

**ÉCLAIRAGE TERRAIN DE SOCCER – ENTENTE ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE ET L'ÉCOLE SECONDAIRE SOULANGES**

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Polycarpe et l'école secondaire Soulanges s'entendent pour poursuivre leur collaboration afin que les élèves et les résidents puissent profiter d'un terrain éclairé situé le long de la rue Sainte-Catherine,

ATTENDU que le coût total estimé pour le projet d'éclairage du terrain est de 104 748,78 \$;

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,  
appuyée par le conseiller Gaëtan Prud'homme  
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité s'engage dans le projet d'éclairage d'un terrain situé le long de la rue Sainte-Catherine, en investissant 30 000 \$;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à signer tout document donnant plein effet à la présente.

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à affecter un montant de 30 000 \$ du surplus accumulé non affecté au poste budgétaire GL 02-70120-521

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-09-302

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 145-2016 SUR LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

ATTENDU QU'une copie du Règlement numéro 145-2016 relatif au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la séance à laquelle il doit être adopté;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture,

il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,  
appuyée par la conseillère Virginie Damien  
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe adopte le Règlement numéro 145-2016 relatif au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-09-303

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 146-2016 SUR LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX**

ATTENDU QU'une copie du Règlement numéro 146-2016 relatif au code d'éthique et de déontologie des employés municipaux a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la séance à laquelle il doit être adopté;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture,

il est proposé par la conseillère Virginie Damien,  
appuyée par le conseiller William Martinez  
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe adopte le Règlement numéro 146-2016 relatif au code d'éthique et de déontologie des employés municipaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-09-304

**ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 147-2016 POUR L'ACQUISITION DES LOTS 3 765 787, 3 765 098 ET 3 766 309 À DES FINS DE REDÉVELOPPEMENT URBAIN**

ATTENDU QU'une copie du Règlement d'emprunt numéro 147-2016 pour l'acquisition des lots 3 765 787, 3 765 098 et 3 766 309 à des fins de redéveloppement urbain a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la séance à laquelle il doit être adopté;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture,

il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,  
appuyée par le conseiller Gaëtan Prud'homme  
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe adopte le Règlement d'emprunt numéro 147-2016 pour l'acquisition des lots 3 765 787, 3 765 098 et 3 766 309 à des fins de redéveloppement urbain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-09-305

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 10-90-01 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 10-90 CONCERNANT LES CHIENS GARDÉS OU ERRANTS**

ATTENDU QU'une copie du Règlement numéro 10-90-01 modifiant le Règlement 10-90 concernant les chiens gardés ou errants a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la séance à laquelle il doit être adopté;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture,

il est proposé par le conseiller Jean Legault,  
appuyé par le conseiller Gaëtan Prud'homme  
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe adopte le Règlement d'emprunt 10-90-01 modifiant le Règlement 10-90 concernant les chiens gardés ou errants

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-09-306

### **PROGRAMME DE SOUTIEN À LA DÉMARCHE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS**

Il est proposé par la conseillère Virginie Damien, appuyée par le conseiller William Martinez  
ET RÉSOLU

DE NOMMER Jean-Yves Poirier élu responsable du dossier des aînés;

D'AUTORISER Martin Desrosiers, directeur du Service des sports, des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, à agir comme intervenant de la municipalité dans le cadre d'une demande pour l'élaboration d'une politique des aînés et du plan d'action qui en découle, le tout relativement au Programme municipalité amie des aînés (MADA).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

### **INFORMATIONS DU MAIRE**

Le maire, Jean-Yves Poirier, s'adresse à l'assistance dans le but de communiquer aux citoyens certaines informations, à savoir :

- Journée de la Culture – Fête des citoyens le 1<sup>er</sup> octobre 2016;
- Inscriptions aux différents cours;
- Appel d'offres public – trottoirs chemins de l'Église, Élie-Auclair et Nouvelle-Longueuil;
- Plan concept pour la caserne incendie.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire Jean-Yves Poirier, invite les personnes présentes dans la salle à formuler leurs questions. Il répond aux commentaires et aux questions de l'assistance. Les sujets traités sont les suivants, à savoir :

- Règlement d'emprunt chez Brunet
- Code d'éthique
- Station-service
- Dépenses de la municipalité
- Camion incendie
- Schéma de risques
- Rue de la Nouvelle-Longueuil et Bourgon – sapins vs sécurité
- Lumière défectueuse autour des boîtes postales – rue Bourgon
- Demande de trottoirs dans le quartier
- Proposition que la rue Bourgon soit à sens unique
- Possibilité d'un parc à chiens
- Rue Legault
- Redevances : carrières et sablières

### **LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

À 20 h 45, l'ordre du jour étant épuisé,

il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,  
appuyée par le conseiller Gaëtan Prud'homme  
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe lève la présente  
séance ordinaire du 12 septembre 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le directeur général et  
secrétaire-trésorier

Le maire

---

Éric Lachapelle

---

Jean -Yves Poirier